



**The Law Society
of Manitoba**

INCORPORATED 1877 | INCORPORÉ EN 1877



Les grands dossiers d'actualité dans le domaine des droits linguistiques au Manitoba

Quatrième table ronde

Les droits à l'instruction en français en milieu minoritaire

Cette activité de formation et de sensibilisation est offerte en partenariat par la Société du Barreau du Manitoba et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba. Elle est rendue possible grâce au soutien financier de la Fondation manitobaine du droit.

Le 15 décembre 2020

Les droits à l'instruction en français en milieu minoritaire

Le 15 décembre 2020 | midi à 13 h 30

Ordre du jour

Remarques de bienvenue de la Société du Barreau

- Betta Wishart, avocate à la Direction de la formation et de la compétence

Remarques introductives au sujet de la série de tables rondes

- Alain Laurencelle, président de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba

[Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c. Colombie-Britannique](#) :

Une victoire importante pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire

- Christian Monnin, MLT Aikins

Réflexions sur la situation actuelle de l'éducation en français au Manitoba

- Bernard Lesage, président de la Division scolaire franco-manitobaine

Éducation française en milieu minoritaire : Outils de la province du Manitoba

- Kassy Assié, directeur des programmes de langues officielles et des services administratifs, Bureau de l'éducation française

Parents d'hier et parents d'aujourd'hui : l'évolution des demandes en éducation francophone

- Brigitte L'Heureux, directrice générale de la Fédération des parents de la francophonie manitobaine

Période de questions et réponses

Remarques de clôture

- Guy Jourdain, directeur général de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba

La présente documentation a été préparée aux fins d'une table ronde organisée conjointement par la Société du Barreau du Manitoba et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba. La documentation ne peut être utilisée ou reproduite sans la permission écrite de la Société du Barreau du Manitoba, Direction de la formation et de la compétence, 260, avenue St. Mary, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3C 0M6. Les opinions exprimées dans la documentation sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Société du Barreau du Manitoba ou des autres participants à la table ronde. L'information présentée peut être incorporée dans les connaissances pratiques du lecteur, mais ce dernier doit exercer son jugement professionnel pour décider si son utilisation est judicieuse dans des situations particulières. Aucune garantie n'est donnée en ce qui concerne ces matériaux.

Notes biographiques

Kassy Assié

M. Assié est un fonctionnaire du ministère de l'Éducation rattaché au Bureau de l'éducation française.

Dans le cadre de ses fonctions, M. Assié représente la province du Manitoba au sein du comité des programmes de langues officielles du Conseil des ministres de l'éducation (Canada). Il est le négociateur principal des ententes entre la province et le gouvernement du Canada, en matière des programmes langue officielle en éducation. Il assiste la province dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de lignes directrices axées sur le progrès continu de l'éducation en français au Manitoba. Il assure une liaison entre les parties prenantes en matière de programmes de langues officielles en éducation à la fois au niveau provincial, interprovincial et fédéral.

M. Assié a une formation en enseignement et en comptabilité. Il est au service de la province depuis 2005.

Brigitte L'Heureux

Brigitte L'Heureux est directrice générale de la Fédération des parents de la francophonie manitobaine. Elle œuvre dans le mouvement de parents au Manitoba depuis 2011 lorsqu'elle s'est joint au conseil d'administration de ce même organisme où elle a occupé les rôles de conseillère, vice-présidente et présidente. Mère de trois enfants, elle croit profondément que l'accès à l'instruction en français constitue un droit qui doit s'étendre de la petite enfance à l'âge adulte.

Bernard Lesage

Pendant une grande partie de sa vie, Bernard Lesage a exploité une entreprise agricole dans son village natal de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba. En tant que bénévole, il s'investit activement dans le domaine de l'éducation française depuis le milieu des années 1990. Il occupe actuellement la présidence de la Commission scolaire franco-manitobaine où il a été élu à plusieurs reprises comme représentant de la région ouest et nord.

Christian Monnin

M^e Christian Monnin est associé au cabinet de MLT Aikins. Il exerce surtout dans les domaines du litige commercial et civil et du droit du travail et de l'emploi. Sa pratique s'étend aussi aux domaines du droit constitutionnel, du droit public, de l'arbitrage commercial international et national et des recours administratifs principalement en matière de réglementation et de droit du travail. Il a également de l'expérience en ce qui a trait à la responsabilité liée aux biens de consommation, ainsi qu'en défense de clients dans des recours collectifs multiterritoriaux et transfrontaliers. M^e Monnin offre régulièrement aux employeurs des conseils sur les relations de travail à la fois dans les milieux syndiqués et non syndiqués.
